

# SPORTEZ-VOUS BIEN

12-16 ans  
PASS  
VACCINAL  
OBLIGATOIRE\*

à Limoges

**HIVER 2022**

**DU 21 AU 25 FEV 2022**

6-9 ans  
9-11 ans  
12-16 ans  
résidant Limoges  
**GRATUIT**



Inscriptions à partir du mardi 1<sup>er</sup> février 2022

par téléphone de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h  
au 05 55 45 65 50

ou sur place dans les antennes-mairies  
et mairies annexes de Beaune-les-Mines et Landouge



limoges.fr

\* En fonction des directives de l'État



## BONNES VACANCES !

Profite de tes vacances pour faire du sport !

La Ville de Limoges t'offre près de 26 activités différentes à choisir selon ton âge.

Émile Roger Lombertie  
Maire de Limoges

## À VOS AGENDAS

### SPORTEZ-VOUS BIEN A LIMOGES - PRINTEMPS 2022

**Du lundi 25 avril  
au vendredi 29 avril 2022**  
Inscription à partir du 5 avril 2022

## SOYONS SPORT !

**N'oublie pas ta bouteille d'eau et ta tenue sportive !**

**Respecte les horaires des séances et le matériel prêté gratuitement.**

**Tu dois présenter à chaque séance, l'autorisation parentale ci-jointe signée.**

**En cas de désistement ou d'absence, merci de prévenir le service des activités physiques et sportives**

**L'absence non signalée entraîne l'annulation de toutes les inscriptions de *Sportez-Vous Bien Hiver 2022*.**

## SPÉCIAL COVID

Le pass vaccinal\* est obligatoire pour les enfants entre 12 et 16 ans.

Tout enfant présentant des symptômes de la maladie (fièvre, toux...), étant malade ou ayant un contact avec un malade ne pourra se présenter aux activités physiques et sportives.

### Application des gestes barrières :

- distanciation physique des parents lors de la prise en charge des enfants avant et après la séance (les parents ne pourront pas assister aux séances),
- utilisation d'une gourde personnelle, lavage des mains avant et après l'activité avec du gel hydroalcoolique,
- toutes les activités seront proposées et organisées en respectant les règles préconisées par le Gouvernement, notamment dans l'application des gestes barrières,
- port du masque obligatoire pour l'encadrant (hors activité sportive),
- sur chaque activité, une personne garante du protocole sanitaire veillera au respect des principes généraux et à la bonne conduite de la séance.

\*En fonction des directives de l'État

# FORMULE STAGE

## Du lundi 21 au vendredi 25 février 2022

# 6-9 ANS

### MATINS

HORAIRE	ACTIVITÉ	LIEU	CAPACITÉ
9h-11h	<b>Danse sur glace</b> encadrée par le LSCG <a href="http://www.lscg.fr/index.php">http://www.lscg.fr/index.php</a>	Patinoire de Limoges Boulevard des Petits-Carmes	12
10h30-12h	<b>Judo</b> encadré par l'AJL <a href="http://ajlimoges.fr">ajlimoges.fr</a>	Dojo Henri-Normand 3 allée Maréchal Franchet-d'Esperey	12
10h-11h30	<b>Gymnastique</b> encadrée par La Patriote Coop Limoges <a href="http://www.lapatriotegymlimoges.fr/">http://www.lapatriotegymlimoges.fr/</a>	Salle de gymnastique de La Patriote 116 avenue Montjovis	10
10h-11h30	<b>Foot en salle</b>	Gymnase du Sablard 21 avenue Léon-Blum	16
10h30-11h45	<b>Flag-Rugby en salle</b> Le plaquage est remplacé par le vol du foulard encadré par l'USAL <a href="http://usalimoges.com">usalimoges.com</a>	Gymnase Jean-Macé 11 rue de New-York	16

### APRÈS-MIDI

HORAIRE	ACTIVITÉ	LIEU	CAPACITÉ
14h-16h	<b>Roller</b>	Gymnase du Haut-Beaubreuil 84 rue Rhin-et-Danube	12
14h-15h30	<b>Athlétisme</b> encadré par le Limoges Athlé <a href="http://limoges.athle.org">limoges.athle.org</a>	Gymnase Jean-Le-Bail 11 rue Jean-Le-Bail	12
14h-15h30	<b>Handball</b> encadré par le Limoges Handball <a href="http://lh-handball.fr">lh-handball.fr</a>	Gymnase Calmette 15 allée Largillière	16
14h45-16h	<b>Aquaphobie</b> <u>Reservé aux jeunes ne sachant pas nager</u> <u>et non à l'aise dans l'eau</u> (15h - 15h45 dans l'eau)	Piscine des Cassaux 28 Boulevard des Petits-Carmes	8

Pour participer, il est nécessaire de se préinscrire (à partir du mardi 1<sup>er</sup> février) et le jour souhaité de se rendre directement sur le lieu de l'activité muni **obligatoirement** de l'autorisation parentale complétée et signée par le responsable légal.  
Formule stage : le jeune s'engage à participer aux 5 séances - la préinscription est obligatoire.  
Le programme est susceptible d'être modifié.

# FORMULE STAGE

## Du lundi 21 au vendredi 25 février 2022

# 9-11 ANS

### MATINS

HORAIRE	ACTIVITÉ	LIEU	CAPACITÉ
9h-11h	<b>Hockey sur glace</b> encadré par l'ASPTT Limoges/Les taureaux de feu <a href="https://limoges.asptt.com/activity/hockey-sur-glace/">https://limoges.asptt.com/activity/hockey-sur-glace/</a>	Patinoire de Limoges Boulevard des Petits-Carmes	12
10h-11h30	<b>Découverte stand up paddle</b> (Réservé aux jeunes sachant nager)	Piscine de St-Lazare rue Jules-Noël	6
10h-11h30	<b>Initiation au sabre laser</b> encadrée par le Cercle d'Escrime de Limoges <a href="http://escrimelimoges.wixite.com/18072013">escrimelimoges.wixite.com/18072013</a>	Salle d'escrime Robert-Lecomte 47 rue de l'ancienne école normale d'instituteurs	12
10h-11h30	<b>Badminton</b>	Gymnase de Landouge 19 rue Jean-de-Vienne	12
10h-12h	<b>Tir à l'arc</b>	Gymnase Descartes rue Albert-Chauly	12
10h30-12h	<b>Gymnastique/Trampoline</b> encadrés par L'Élan Sportif <a href="http://elansportif87.fr">elansportif87.fr</a>	Salle de Gymnastique de l'Élan Sportif 121 rue des Tuillières	12

### APRÈS-MIDI

HORAIRE	ACTIVITÉ	LIEU	CAPACITÉ
14h-16h	<b>Foot en salle</b>	Gymnase du Sablard 21 avenue Léon-Blum	16
14h-15h30	<b>Basketball</b> avec la présence des joueuses du LABC <a href="http://www.limogesabc.com">http://www.limogesabc.com</a>	Salle municipale des Sœurs-de-la-Rivière 3 bis rue des Sœurs-de-la-Rivière	16
14h-15h30	<b>Athlétisme</b> encadré par le Limoges Athlé <a href="http://limoges.athle.org">limoges.athle.org</a>	Gymnase Jean-Le-Bail 11 rue Jean-Le-Bail	12
14h30-16h	<b>Vélo de piste</b> (Savoir faire du vélo) RDV Vélodrome Bonnac-la-Côte	Vélodrome communautaire Raymond-Poulidor rue de Mortemart 87270 Bonnac-la-Côte	8

Pour participer, il est nécessaire de se préinscrire (à partir du mardi 1<sup>er</sup> février) et le jour souhaité de se rendre directement sur le lieu de l'activité muni obligatoirement de l'autorisation parentale complétée et signée par le responsable légal.

Formule stage : le jeune s'engage à participer aux 5 séances - la préinscription est obligatoire.  
Le programme est susceptible d'être modifié.

PASS VACCINAL  
OBLIGATOIRE  
À PRÉSENTER  
À L'ÉDUCATEUR\*

12-16 ANS

## FORMULE STAGE

Du lundi 21 au vendredi 25 février 2022

### MATINS

HORAIRE	ACTIVITÉ	LIEU	CAPACITÉ
9h-11h	Patinage	Patinoire de Limoges Boulevard des Petits-Carmes	16
10h-12h	Escalade	Climb Up 25 rue de Douai	12
10h-11h30	Basketball 3x3	Gymnase Grellet rue de Grellet	16
10h30-12h	Boxe éducative encadrée par le Boxing Club du Val <a href="http://boxingclublimoges.free.fr/">http://boxingclublimoges.free.fr/</a>	Salle du Boxing Club du Val 292 rue Armand-Dutreix (route d'Angoulême)	12

### APRÈS-MIDI

HORAIRE	ACTIVITÉ	LIEU	CAPACITÉ
14h-16h	Tir à l'arc	Gymnase Descartes rue Albert-Chauly	12
14h-16h	Badminton	Gymnase de Landouge 19 rue Jean-de-Vienne	12
14h-16h	Échecs <a href="http://www.echiquier-limousin.com">www.echiquier-limousin.com</a>	Maison des sports de Beaublanc 35 boulevard de Beaublanc	12



Pour participer aux activités proposées, le jeune devra présenter à l'éducateur un pass vaccinal valide\*

Il est nécessaire de se préinscrire (à partir du mardi 1<sup>er</sup> février) et le jour souhaité de se rendre directement sur le lieu d'activité muni obligatoirement de l'autorisation parentale complétée et signée par le responsable légal.

Formule stage : le jeune s'engage à participer aux 5 séances - la préinscription est obligatoire  
Le programme est susceptible d'être modifié.

\*En fonction des directives de l'État

**Dans le cas où votre enfant est amené à repartir seul à l'issue de l'activité, merci de fournir une lettre déchargeant l'éducateur de toute responsabilité selon les dispositions du règlement.**

Je soussigné(e) nom..... prénom.....

en qualité de  père  mère  tuteur

autorise mon enfant : nom..... prénom.....

Né(e) le..... sexe :  F  M

Adresse.....

LIMOGES  87000  87100  87280

Téléphone(s).....

à participer aux activités sportives ***Sportez-vous bien à Limoges Hiver 2022.***

Je certifie qu'il ne présente pas de contre-indication médicale à la pratique des activités sportives choisies.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur ***Sportez-vous bien à Limoges.***

J'en accepte les clauses et m'engage à les respecter.

Limoges le.....

**Signature de l'autorité parentale**

-----  
Je soussigné(e) nom..... prénom.....

autorise mon enfant : nom..... prénom.....

à repartir seul à l'issue de la séance

**Signature de l'autorité parentale**

### **Protection des données :**

Sur le fondement légal des articles 6-1-b (exécution d'un contrat) et 6-1-a (consentement) du Règlement européen sur la protection des données, la Ville de Limoges effectue une gestion informatique des renseignements communiqués afin d'assurer la gestion des activités de « Sportez-vous bien ». Ces informations sont réservées à l'usage de la Direction des sports et seront conservées pendant un an suivant la période de fréquentation des activités ou jusqu'à règlement définitif d'un contentieux éventuel.

Conformément à la législation en vigueur vous pouvez à tout moment obtenir la communication des données vous concernant, demander leur rectification et retirer votre consentement pour l'autorisation de prise de vues, soit en utilisant un formulaire interactif à votre disposition sur le site Internet de la Ville (rubrique «protection des données») soit en adressant un courrier signé accompagné de la photocopie d'un titre d'identité (en noir et blanc) portant votre signature, et de la copie d'un document attestant que vous disposez de l'autorité parentale.

Vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 [www.cnil.fr/fr/plaintes](http://www.cnil.fr/fr/plaintes)) si vous estimez que vos droits en matière de protection des données ont été violés.

***J'autorise la réalisation, la reproduction et la diffusion par la Ville de Limoges et ses établissements publics de photographies (prises de vues générales ou portraits), films et/ou enregistrements concernant mon enfant.***

***Leur utilisation sera réservée à la promotion et à la communication interne et externe de la Ville de Limoges sur ses différents supports (intranet, rapport d'activité, site internet, réseaux sociaux, magazine municipal, plaquettes d'information...).***

***Il est entendu qu'aucun usage commercial n'en sera fait et que la Ville de Limoges et ses établissements publics s'interdisent toute utilisation pouvant porter atteinte à la dignité de mon enfant.***

# RÈGLEMENT

(EXTRAIT)

La totalité du règlement est consultable à la Ville de Limoges – service des activités physiques et sportives – Maison des sports 35 boulevard de Beaublanc – 87100 LIMOGES.

L'opération **Sportez-vous bien à Limoges** s'adresse aux enfants âgés de 6 ans révolus à 16 ans résidant à Limoges.

Toutefois, il est possible de permettre l'inscription d'un jeune accueilli durant les vacances scolaires chez un parent domicilié à Limoges. Dans ce cas, la justification du domicile d'un tiers ne sera admise que si le détenteur de l'autorité parentale du potentiel usager mineur atteste que celui-ci réside sur la période donnée chez ce tiers.

L'accès à une animation ou activité n'est possible que dans la limite des disponibilités.

Les enfants sont accueillis sous réserve que les responsables légaux s'assurent des heures d'ouverture, du lieu de l'activité et de la prise en charge par les éducateurs.

Les horaires d'accueil et de départ des enfants devront être scrupuleusement respectés.

Le participant doit se présenter à l'heure prévue, au-delà, la participation à l'animation ou l'activité n'est plus garantie.

Tout comportement jugé incorrect et/ou gênant le bon déroulement de l'activité est susceptible d'entraîner une exclusion définitive.

Aucun départ ne sera accepté sans la présence du responsable légal ou d'une personne autorisée par celui-ci. Une autorisation de laisser partir seul un enfant de plus de 9 ans doit être signée par le responsable légal.

L'organisation, le déroulement, ainsi que l'encadrement des participants sont placés sous la responsabilité de la Ville dans le respect des dispositions du Code civil pour la garde et la surveillance des mineurs.

Les mineurs sont sous la surveillance de la Ville de Limoges – services des activités physiques et sportives dès qu'ils sont pris en charge par l'éducateur sportif pour pratiquer les activités. Ils sont sous la responsabilité de leurs parents ou détenteurs de l'autorité parentale dès lors que les activités se terminent.

La commune engage sa responsabilité civile en tant qu'organisateur vis-à-vis des tiers. Compte tenu des risques inhérents à la pratique sportive, le représentant légal du participant mineur reconnaît avoir été informé par la Ville de l'intérêt de souscrire une assurance « individuelle-accident » garantissant les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs que son enfant pourrait subir dans le cadre des opérations d'animations sportives proposées.

La Ville de Limoges décline toute responsabilité en cas de vol de biens propres des participants durant les séances d'activités.

Règlement téléchargeable sur **limoges.fr - rubrique fil infos**

# MODALITÉS DE PARTICIPATION

L'opération **Sportez-vous bien Hiver 2022** (du lundi 21 au vendredi 25 février 2022) est proposée gratuitement aux jeunes de 6 à 16 ans résidant sur la commune de Limoges.

Pour participer, il faut réserver sa place (**préinscription OBLIGATOIRE**) et le jour de l'activité remettre à l'éducateur sportif l'autorisation parentale complétée et signée par le responsable légal.

Aucune inscription ne pourra se faire sur place.

## PARTICULARITÉS HIVER 2022

Désormais trois groupes sont proposés en fonction de l'âge de votre enfant :

- 6-9 ans

- 9-11 ans

- 12-16 ans (pass vaccinal obligatoire\* pour participer aux activités).

Le programme est susceptible d'évoluer en fonction des contraintes sanitaires.

## Les pré-inscriptions débutent le mardi 1<sup>er</sup> février 2022

Soit par téléphone au **05 55 45 65 50**

Soit en se présentant à :

- **L'une des 8 antennes-mairie (Sud Romanet, Bel Air/Baudin, La Borie/Vanteaux, Les Ponts/Le Sablard, Grand Centre, Le Vignal/La Bastide, Val de l'Aurence, Beaubreuil)**
- **L'une des deux mairies annexes (Beaune-les-Mines et Landouge).**

*Pour toute première participation, il est nécessaire de créer un dossier enfant, en fournissant un justificatif de domicile.*

*Pour cela, vous pouvez avant les inscriptions vous rendre en antennes-mairie ou contacter la direction des sports pour créer votre dossier famille [sports.animation@limoges.fr](mailto:sports.animation@limoges.fr)*

\*En fonction des directives de l'État